

la nouvelle
ACTION FRANÇAISE

1 F

HEBDOMADAIRE ROYALISTE

-

DEUXIÈME ANNÉE

-

9-8-1972

-

N° 67

après le
parc d'armorique
une floride
occitane

(dossier pages 4 et 5)

le mouvement royaliste



souscription du 1^{er} anniversaire

Malgré la période des vacances, nos amis continuent à répondre nombreux à notre appel comme le montre la liste ci-dessous. Qu'ils en soient remerciés. Ils nous aident ainsi à passer le cap toujours difficile des mois d'été. Nous avons des projets nouveaux et nombreux pour la rentrée, pour les réaliser il nous faut absolument atteindre 40.000 F par cette souscription. Que tous les retardataires souscrivent, que tous ceux qui ont déjà souscrit fassent un nouvel effort, c'est à ce prix et à ce prix seulement que la N.A.F. pourra se développer cette année d'une manière spectaculaire. Nous comptons sur vous...

propagande vacances

VAR

Les militants de la N.A.F. en vacances dans la région sont priés de se mettre en rapport avec M. Fabrice O'DRISCOLL, « La Caravelle », route de Pierreplane, 83 - BANDOL.

ALPES-MARITIMES

Les militants de la N.A.F. en vacances dans la région sont priés de se mettre en rapport avec M. KERVIGNAC, 27, rue Aurélienne, 06 - CANNES-LA BOCCA.

ERRATUM

Dans notre dernière enquête sur Vichy et Perrier, une erreur s'est glissée nous amenant à parler des relations entre Gervais-Danone et Perrier. En fait, Perrier détient, directement ou indirectement, d'importants intérêts dans Genvrain (société concurrente de Gervais-Danone) et surtout dans la Société des Caves de Roquefort qui commercialise 66 % de la production nationale de Roquefort.



Nous disposons d'un certain nombre d'ouvrages recherchés. Ces ouvrages n'étant disponibles qu'en un seul exemplaire, les commandes seront servies dans l'ordre de leur arrivée.

Eugène CAVAINAC	
Esquisse d'une histoire de France ..	15 F
Géo LONDON	
Le Procès Maurras	30 F
Auguste BAILLY	
Richelieu	8 F
Léon MIRMAN	
La Route Nationale	8 F
Jean BERTRAND	
Principe de Vie politique	6 F
Jacques DELEBECQUE	
La première Restauration et les fourgons de l'étranger	9 F
Henri MASSIS	
De Lorette à Jérusalem (originale numérotée)	15 F
Découverte de la Russie	7 F
Les Idées restent	8 F
Maurice PUJO	
La Guerre et l'Homme	10 F
Harry MITCHELL	
Pie X	9 F
MERMEIX	
Le Ralliement et l'A.F.	9 F
Adolphe METIERE	
Nocturnes (avec envoi autographe à Ch. Maurras)	20 F
La Politique de nos Rois	6 F
Marie-Aimé de KERMORVAN	
Les Cannibales (préface de Ch. Maurras) ..	7 F
RIVAROL	
Ecrits politiques et littéraires	10 F

circuit de distribution

AUBE

Troyes :

- Le Balto, 51, rue Turenne.
- La Civette, place Maréchal-Foch.
- Le Fontenoy, 75, rue Général-de-Gaulle.
- La Grosse Pipe, rue Juvénal-des-Ursins.
- Au Pacha, rue Colonel-Driant.

Aix-en-Othe : A la Maison de la Presse.

Arcis-sur-Aube : Le Longchamp, rue de Paris.

Bar-sur-Aube : La Maison de la Presse, rue Nationale.

Bar-sur-Seine : La Maison de la Presse.

Brienne-le-Château : Au Petit Capoeal, avenue Pasteur.

LOIRET

Orléans :

- La Maison de la Presse, rue Bannier.
- Kiosque, place Albert-I^{er}.
- Kiosque, place Gambetta.

Blois : En vente dans tous les kiosques.

VAR

Bormes-les-Mimosas : Tabac Dupin, Albert Bouchaux.

Six-Fours : Librairie d'Almaric, avenue de la Mer.

GIRONDE

Libourne : Lib. G. Aubertin, 14, place Abel-Surchamp.

ILLE-ET-VILAINE

Rennes : Tabac, 3, rue du Vau-Saint-Germain.

JURA

Lons : Maison de la Presse, 17, place de la Liberté.

Dôle :

- Maison de la Presse, Grande-Rue.
- Librairie Bonvalot, avenue de Chalon.

MAINE-ET-LOIRE

Angers : Au Pacha, 16, rue d'Alsace.

MAYENNE

Laval : Maison de la Presse, place de la Trémoille.

FINISTERE

Brest : Lib. Delestre, 1, avenue Georges-Clemenceau.

BULLETIN D'ABONNEMENT

17, Rue des Petits-Champs PARIS-1^{er}

ccp naf 642-31

nom _____ Prénom _____
n° _____ rue _____ ville _____ département _____

**Je souscris un abonnement
d'un an a la n.a.f.-hebdo
normal 45fr soutien 100 fr**



EDITORIAL

régime impôts scandales

Le Conseil des Impôts, institué voici quelques mois, vient d'achever son premier rapport rendu public ces derniers jours. On connaît les raisons qui ont motivé la création de cet organisme : développement des scandales financiers où se trouvent compromis des responsables de la majorité, controverses sur les profits et avantages fiscaux liés à certaines activités économiques, réaction de l'opinion publique sur l'avoir fiscal au travers de la situation personnelle d'un premier ministre, agitation de plusieurs catégories sociales sensibilisées à leur régime d'imposition.

Bien d'autres exemples pourraient être ajoutés car, malgré sa complexité et sa technicité esotérique, le problème fiscal est certainement l'un de ceux qui ne laissent indifférent aucun de nos concitoyens. Demander des explications à l'Administration était possible ; c'était toutefois la confirmer dans sa position de juge et partie et lui accorder une confiance exclusive pour débroussailler le maquis dans lequel elle-même ne se retrouve peut-être pas toujours. Psychologiquement, c'était impossible à présenter, politiquement impossible à défendre. Le gouvernement l'avait compris : l'instauration du Conseil des Impôts était donc parfaitement justifiée.

Cette initiative n'aura toutefois aucune suite. Le gouvernement vient de faire savoir qu'il ne reprendrait pas à son compte les conclusions du Conseil. Celles-ci n'avaient pourtant rien de révolutionnaire et venaient seulement confirmer des phénomènes bien connus mais insuffisamment démontrés publiquement. Retenons-en uniquement les deux principaux :

1. Le système fiscal français est un invraisemblable fouillis où personne ne s'y retrouve, ce qui permet :

- à l'Administration d'apprécier discrétionnairement une multitude de cas d'espèce et donc de définir d'innombrables solutions isolées variables selon le lieu, le moment, la personnalité du requérant et l'instructeur ;
- aux escrocs habiles d'utiliser au mieux les « créneaux » de la réglementation et donc de faire pénaliser à leur place les citoyens honnêtes sans que ces derniers puissent s'en rendre compte.

2. De profondes disparités existent selon les catégories sociales, les professions et l'origine des revenus. Les « privilèges » de l'Ancien Régime ne sont plus ici qu'une plaisanterie en face de cette magnifique construction qu'est le système fiscal actuel, chef-d'œuvre exemplaire de cent cinquante ans de démocratie égalitaire et juste.

Au fond, c'est sans doute cette deuxième conclusion qui a dû effrayer le gouvernement, et cela n'a rien pour nous étonner. Personne n'ignore le sort donné à tous les rapports « objectifs » qui visent à dénoncer des abus, à proposer des solutions satisfaisantes en équité et conformes à l'intérêt national. Chaque année, la Cour des Comptes, par exemple, apprécie le grand cas qui est fait de ses travaux ! Il faut d'ailleurs reconnaître que les circonstances électorales présentes ne favorisent guère le déballage public d'un tel bilan. Reconnaître devant les électeurs que ceux-ci sont soumis à des contraintes arbitraires, inconnues, indéfinissables, n'est guère prudent. Qui s'y risquerait ? La lettre de cachet fiscale est peut-être un bon moyen de gouvernement, ce n'est sans doute pas le thème de propagande le plus efficace pour obtenir la confiance de l'électeur. D'ailleurs, le fouillis inextricable permet à l'Administration, donc à l'autorité politique de tutelle, de mieux naviguer entre deux eaux et de satisfaire ainsi aux revendications individuelles particulièrement incidentes sur le jeu électoral.

Mais alors, où est le « droit à l'information juste et objective » de l'électeur, dogme de toute démocratie véritable ? Ne parlons même pas des réformes dont le pays a besoin d'urgence. Celle des collectivités locales par exemple, dont on sait qu'elle est intimement liée à la réforme des finances locales. La mise au frigidaire des observations du Conseil des Impôts correspond, nous n'en doutons pas, à la volonté résolue du gouvernement de procéder à la refonte du système de collecte des ressources des institutions locales ! On ne peut pas mieux se moquer du monde. Si le régime ne manquait point d'humour, il remplacerait la distribution gratuite de soupe populaire par celle de vingt-huit millions de paires de cornes. La diffusion de l'information ne poserait plus de problèmes : ni d'objectivité, ni de quantité, de qualité ou de coût. L'audio-visuel et la presse écrite pourraient ainsi être avantageusement remplacés !

La démocratie vient de nous administrer une nouvelle preuve de son hypocrisie malfaisante. Nous la lui ferons payer cher.

N.A.F.

livres

Commande à adresser à :

la Nouvelle librairie d'Action française
17, rue des petits-champs - paris (1^{er})
c.c.p. NAF 642-31
accompagnée de son montant.
Augmenté de 10 % pour frais d'envoi.

Lewis MUNFORD

- Le Déclin des villes 23,70 F
- La Cité à travers l'Histoire .. 60,00 F

Georges FRIEDMANN

- La Puissance et la Sagesse 35,00 F

Jean-Marie DOMENACH

- Le Retour du Tragique 18,00 F
- Emmanuel Mounier 7,50 F

John Kenneth GALBRAITH

- Le nouvel Etat industriel 32,00 F

Michel MANCEAUX

- Les Maos en France 23,00 F

Christian DEDET

- L'Exil 11,50 F
- La Fuite en Espagne 9,00 F
- Le plus grand des taureaux .. 9,00 F
- Le Métier d'amant 11,50 F

Maurice CLAVEL

- La grande pitié 10,00 F
- Les Incendiaires 4,00 F
- Saint Euloge de Cordoue 12,00 F
- La Terrasse de midi 4,00 F

Gabriel MATZNEFF

- L'Archimandrite 12,00 F
- La Caracole 12,00 F
- Comme le feu mêlé d'aromates 12,00 F
- Le Défi 10,00 F

Antoine BLONDIN

- L'Humeur vagabonde 10,00 F

— Monsieur Jadis ou l'Ecole du

- soir 19,00 F

— Un Singe en hiver 10,00 F

— L'Europe buissonnière 6,00 F

Jean BRUNE

- Cette haine qui ressemble à

l'amour 19,00 F

— Interdit aux chiens et aux

Français 16,00 F

Jean CAU

— L'Agonie de la vieille 12,50 F

— Le Pape est mort 11,50 F

— Le Temps des esclaves 15,00 F

Roger NIMIER

— Les Enfants tristes 9,50 F

— Amour et néant 6,00 F

— D'Artagnan amoureux 13,00 F

— Le Hussard Bleu 15,00 F

— Journées de lectures 14,00 F



« Avec leur tourisme, ils vont construire des plages aussi dégradées que celles de la Côte d'Azur... Ah, c'est bien une idée de technocrate que de vouloir attirer des touristes sur une côte à moustiques... Et puis, nous allons être envahis par les Parisiens qui se croient partout où ils passent en pays conquis. »

Ce type de réflexions à propos du programme d'aménagement touristique de la côte du Languedoc-Roussillon est significatif à un triple titre :

— Il montre le malaise et l'irritation des Languedociens face à ce qu'ils considèrent comme une entreprise de colonisation.

— Il fait ressortir leur crainte face à un changement qui pourrait provoquer une situation pire que le statu quo actuel, peu brillant mais dont ils se sont accommodés par routine.

— Il dénote enfin le manque d'association qui existe entre les administrations chargées de l'Aménagement du Territoire, compte tenu des structures politiques actuelles, et les populations, même lorsque leurs projets reposent sur une idée en soi parfaitement défendable.

Car le projet d'aménagement de la côte Languedoc-Roussillon peut, ou du moins pourrait, être la chance de la région. Mais qu'en est-il exactement ?

UNE FLORIDE FRANÇAISE ?

En 1963, une Mission interministérielle chargée de l'aménagement de la côte du Languedoc, a été créée à la suite de ce qu'il est convenu d'appeler le « rapport Racine ».

Dans l'esprit de ceux qui avaient été chargés des études préliminaires, il s'agissait de développer la vocation touristique du Languedoc, puisque celui-ci possède simultanément les atouts du soleil, de la mer et d'un patrimoine foncier monumental et culturel très riche. Ce potentiel n'avait jusque-là pas été pratiquement exploité puisqu'en 1965, Montpellier et Nîmes, à elles deux, possédaient moins de 1.700 chambres d'hôtel !

Mais si les concepteurs du projet entendaient créer une Floride française, ils voulaient éviter les erreurs commises sans nombre sur la Côte d'Azur et dans une mesure moindre, en Aquitaine.

L'équipement touristique sur la Côte d'Azur s'est réalisé en effet de façon « sauvage ». Les conséquences en sont connues : spéculation immobilière éhontée, « privatisation » de dizaines de kilomètres de plages dont l'accès est réservé aux propriétaires des villas limitrophes, dégradation des sites par la destruction de pinèdes et généralisation de la pollution.

Or les mêmes risques menaçaient le Languedoc. Déjà, en Roussillon et en Bas-Languedoc, des sociétés belges avaient acheté des villages entiers situés à 30 ou 40 kilomètres de la mer, pour les estivants désireux de jouir à la fois de la baignade quotidienne et de la paix nocturne (1). De même, une compagnie suisse, la S.A. Willy-Buhler, avait mis la main sur la station de Cambros-d'Ase, en Cerdagne.

UN PROJET INTELLIGENT...

Pour couper court aux spéculations, la Société mixte d'aménagement créée à l'instigation de la Mission interministérielle a racheté à titre préventif des milliers d'hectares de terre qui ont été viabilisés : la fameuse démoüstication, malgré quelques avatars, a été réussie, des adductions d'eau ont été réalisées.

Enfin et surtout, un maillage serré d'autoroutes et de voies rapides a été conçu, qui doit être entièrement réalisé avant 1975. Ce maillage reliera non

quel avenir pour le la une floride occ

La France méditerranéenne passe aux yeux du public pour une sorte d'Eden dans lequel, près de la mer et au soleil, de joyeux paresseux jouent à la pétanque entre deux pastis. Mais les touristes qui visitent le Languedoc et la Provence comme un parc naturel, voire un zoo, savent-ils que ces régions furent jadis industrielles et prospères ?

Le Languedoc et la Provence pourraient retrouver cette prospérité à l'ère de l'ordinateur et de l'atome. Mais faute d'un

cadre institutionnel de perdre cette chance, habitants, désespérés, « nationalisme occitan » aventure sans issue.

C'est ce dossier, breton, dont nous en semaine par le Bas-I

seulement les stations balnéaires entre elles, mais les intégrera au réseau qui relie déjà un tissu urbain assez riche en villes moyennes dont dispose le Languedoc-Roussillon : Perpignan, Narbonne, Béziers, Sète, Agde, Montpellier, Nîmes, voire Alès.

Parallèlement, un accroissement de la capacité des aéroports de Nîmes et de Montpellier a déjà été réalisé et se poursuit activement.

Les cinq stations en chantier : La Grande-Motte-Carnon-Port Camargue (à la limite du Gard et de l'Hérault), Cap d'Agde (Hérault), Gruissan (Aude), Le Barcarès et Leucate (Aude et Pyrénées-Orientales), doivent avoir respectivement, lorsqu'elles tourneront à plein, une capacité d'hébergement de 120.000, 70.000, 80.000, 90.000 et 130.000 personnes (2), ce qui revient à prévoir l'accueil annuel de deux millions de touristes à l'horizon 1980.

Les architectes du projet se sont ingéniés à éviter la multiplication des résidences secondaires avec toutes leurs conséquences : privatisation de la côte, édification d'une banlieue pavillonnaire estivale, et un plan strict d'occupation des sols a dû être respecté par les promoteurs auxquels les terrains ont été revendus. (Notons au passage que la plupart de ces promoteurs sont « autochtones » — cas de « Promobat » ou « Unibat » — mais que les capitaux étrangers, allemands notamment, se sont taillés une place quelque peu préoccupante par son ampleur.)

L'exemple de La Grande-Motte, la plus célèbre et la plus controversée des six stations, est caractéristique des préoccupations de la mission interministérielle. Entre le port qui a été creusé pour la navigation de plaisance et la route côtière, ont été édifiés les immeubles en pyramide qui ont fait tant couler d'encre. En tout cas, quels que soient

les goûts personnels de chacun sur ce sujet, on ne peut reprocher aux constructeurs d'être tombés dans cette banalité hideuse qui frappe tant de stations de la Côte d'Azur.

De l'autre côté de la route et à l'orée d'un bois, sont regroupées les villas individuelles. De la sorte le rivage reste libre.

Par ailleurs, les prix de vente des appartements, grâce au blocage de la spéculation, restent à des prix raisonnables (studios à moins de 40.000 F).

Enfin, pour éviter que la population locale ne soit réduite à boucler son année en deux mois, des industries légères ont été implantées dans les stations, tel un atelier de construction et de réparation de bateaux de plaisance à La Grande-Motte.

... QUI PEUT DÉBOUCHER SUR LE MEILLEUR...

Ce dernier point nous amène à poser une question cruciale : l'opération de promotion touristique exercera-t-elle un effet d'entraînement sur la région ou amènera-t-elle celle-ci à n'être qu'un lieu de prostitution mercantile « camping de l'Europe et résidence secondaire du Parisien », pour reprendre l'expression du président de l'Union professionnelle patronale de Marseille ?

Le développement de l'infrastructure et la viabilisation globale du pays qui en résulte pourraient en effet provoquer une réindustrialisation du Languedoc. Le capitalisme local et l'esprit d'entreprise, si vivants jusqu'au début du XIX^e siècle puis frappés d'atonie et de déclin depuis cent cinquante ans, seraient susceptibles d'y retrouver un souffle nouveau.

Comme la Bretagne (3), et davantage qu'elle, la région bénéficie de ses atouts climatiques et



Languedoc : Méditerranéenne ?

rent du cadre jacobin, ils risquent fort. On pourrait redouter alors que leurs se laissent séduire par le mirage du et ne se fassent entraîner dans une

moins aussi explosif que le dossier prenons l'étude en commençant cette quedoc.

touristiques pour attirer cette clientèle de cadres et techniciens qui constituent l'armature des industries de pointe.

Comme la Bretagne, le Languedoc bénéficie d'une armature urbaine excellente. Il n'y a aucune mégapole, mais quatre villes comprises entre cent et deux cent mille habitants : Montpellier, Nîmes, Béziers et Perpignan, deux autres supérieures à cinquante mille habitants : Alès et Sète.

Ces villes, animées, se structurent autour de véritables forums ou agoras comme les cités antiques. On sent qu'elles sont « des individus vivants et pensants », pour reprendre l'heureuse expression de Lewis Mumford. En les développant dans des proportions raisonnables, en valorisant des centres importants comme Agde ou secondaires comme Prades, Quillan, Bédarrioux, Ganges, Lodève, Beaucaire, etc., on pourrait aboutir à un réseau urbain hiérarchisé et polycentrique qui revitaliserait le Languedoc de la Méditerranée au pied des Cévennes. Et au moment où la vigne connaît une crise grave, où les bouillères du bassin d'Alès agonisent, ces survivances d'un XIX^e siècle néfaste pour le Languedoc devraient faire place à une industrie et une agriculture dignes de l'ère industrielle.

Le Languedoc de 1975 ou de l'an 2000 peut être en effet le pays d'élection d'industries « foot loose », pour employer le jargon franglais des économistes : électronique, cinéma, produits pharmaceutiques, aéronautique, mécanique « fine », qui emploient tout une main-d'œuvre nombreuse et qualifiée. Parallèlement, l'aménagement hydraulique du Bas-Rhône-Languedoc aidant, une agriculture de qualité centrée sur les cultures maraîchères et fruitières serait à même de trouver des

QUELQUES FAITS MARQUANTS...

— En 1789, le Bas-Languedoc possède 1,7 millions d'habitants comme en 1968... dans une France deux fois moins peuplée.

— La progression de la population entre 1962 et 1968 (+ 100.000 habitants) est surtout due à l'immigration des pieds noirs. Le taux d'accroissement annuel (excédent des naissances sur les décès) n'est que de 2 ‰ (France 7 ‰).

— Les villes de l'intérieur du pays décroissent régulièrement. Lodève passe de 78.000 à 6.000 habitants entre 1865 et 1925. De 1939 à 1954, Saint-Pons perd 57 % et Bédarrioux 38 % de sa population.

— L'industrie textile, dense au XVIII^e siècle (le pays de Nîmes a 5.000 métiers en 1754), est de nos jours ruinée.

— Les mines de charbon, exploitées à partir du XIX^e siècle, sont aujourd'hui moribondes. Le fer du Roussillon, jugé « non compétitif », est pratiquement abandonné.

— L'agriculture, fondée au XVIII^e siècle sur la trilogie vin, blé, mouton, a été submergée après 1880 par la prédominance écrasante de la vigne.

— Les cinq banques régionales de Nîmes existant au début du XX^e siècle ont disparu. Il n'existe plus qu'une seule entreprise employant plus de cent salariés dont le capital peut être dit régional.

— Le vignoble est dominé par des groupes extra-régionaux comme « Préfontaines », la commercialisation des fruits et légumes cultivés dans les périmètres récemment irrigués par la société américaine Libaron.

... DE DEUX SIÈCLES DE DÉCLIN

débouchés nouveaux sur les marchés urbains ainsi créés.

... MAIS AUSSI SUR LE PIRE...

Encore faut-il que le Languedoc, pour gagner la bataille de l'ère post-industrielle, soit à la fois le sujet et l'objet d'une politique globale ; qu'une concertation efficace intervienne entre le pouvoir local et régional d'une part, l'administration gouvernementale de l'autre ; que les trusts extra-régionaux voient leur influence limitée, voire brisée parfois.

Or, dans ces trois domaines, nous sommes fort loin du compte.

Face aux projets de la Mission interministérielle, le moins qu'on puisse dire est que les municipalités concernées n'ont pas débordé d'enthousiasme. A la méfiance envers les « Messieurs de Paris » s'ajoutait souvent le désir de pouvoir vendre les terrains communaux « gelés » par l'Administration directement aux promoteurs afin de réaliser de substantiels bénéfices spéculatifs.

En outre, les municipalités, dont bon nombre sont aux mains des socialistes, auraient préféré que les crédits d'aménagement soient transformés en subventions qu'elles auraient obtenues puis redistribuées au « coup par coup » avec des arrièrepensées électorales évidentes.

Devant une telle attitude irresponsable, les hommes de la Mission interministérielle ont eu tendance à se conduire comme des administrateurs crypto-coloniaux face à des peuplades indigènes et à reprendre à leur compte les clichés bien connus sur l'indolence de certains méridionaux. Ceci est doublement fâcheux !

Il est vain en effet de prétendre faire rattraper au Languedoc son retard si l'on n'arrive pas à

mobiliser l'enthousiasme de la population. Que l'Etat bouscule des cadres routiniers est une excellente chose. Qu'il ne parvienne pas à susciter de nouvelles élites et se substitue en permanence à elles, est très grave.

L'Etat risque alors de se laisser emporter par une vision purement rationaliste et économique des choses. Incapable d'appréhender les réalités humaines du Languedoc, il pourrait bien demain l'organiser uniquement en termes de rentabilité.

Les résultats seraient alors catastrophiques. Déjà au moment même où travaillaient avec compétence les techniciens de la Mission interministérielle sur le projet de Floride française, l'Etat commandait à une société d'urbanisme et d'aménagement, l'E.U.R.D.A., une étude dite de prospective (4) sur la région méditerranéenne dont la lecture est affligeante.

Un certain nombre de réflexions intéressantes y sont noyées dans l'idée que le monde s'achemine vers l'Ecumenopolis (la ville universelle), sorte de pieuvre planétaire dont la tentacule locale aboutirait à concentrer la population du Languedoc sur une mégapole linéaire de bord de mer, s'étalant sans discontinuer du delta du Rhône à la frontière espagnole. Bref, c'est le paradis californien qui nous est promis avec une mégapole folle style Los Angeles. Merci !

Par ailleurs, rien ne nous dit qu'un Etat soumis aux forces d'argent de par les nécessités électorales continuera longtemps à résister, en matière d'aménagement, aux sollicitations de ces groupes financiers qui ne rêvent que de prostituer la région et son folklore par le biais du tourisme et de réaliser des spéculations fructueuses au détriment des intérêts languedociens.

Au cours des III^e et IV^e Républiques, les politiciens méridionaux qui tenaient le haut du pavé à Paris, n'ont pas hésité à vendre littéralement l'industrie locale aux groupes extra-régionaux. On voit mal la V^e République faire preuve de plus de vertu en la matière.

... PAR LA GRACE DE LA DÉMOCRATIE

Ainsi le cercle est bouclé. Pour tenir ses électeurs en main, l'Etat refuse la création de toute autorité régionale puissante et capable d'organiser une politique de développement. Il oblige les notables départementaux et communaux à devenir les clients des partis politiques pour faire entendre leurs voix. Ceux-ci cessent alors bientôt d'être les mandataires du Languedoc auprès de l'Etat pour n'être plus que des agents recruteurs des clientèles partisans.

Privés de la médiation du cadre régional, les techniciens de l'Aménagement du Territoire — dont la valeur personnelle est souvent très grande — risquent de mutiler et de laisser se dégrader la région qu'ils sont chargés de mettre en valeur. Et pour couronner le tout, les trusts mettent en coupe réglée le pays.

Non, vraiment, il n'y a pas de prospective valable possible pour le Languedoc dans le cadre institutionnel actuel !

Arnaud FABRE.

(1) Cf. Robert Laffont, « La révolution régionaliste », et « Décoloniser en France », collection « Idées ».

(2) En juillet 1971, La Grande-Motte a reçu 22.000 visiteurs.

(3) Cf. N.A.F., n° 64 du 19 juillet 1972.

(4) Parue en 1969 dans la série Travaux et Recherches de prospectives à la Documentation française.



marchais entre moscou et séguy

Deux récents éditoriaux de la "N.A.F." ont fait quelque bruit dans certains milieux. Au lendemain de l'accord entre les partis communiste et socialiste, notre éditorialiste remarquait très narquois : « Tiens, v'là le front popu. » Tandis que recommençait une nouvelle série de procès à Prague, l'anonyme « M. N.A.F. » écrivait à propos de l'anticommunisme : « Cette marchandise-là, avariée tant elle a servi, recouvre sous son étiquette libérale un totalitarisme diffus, produit de la technocratie et du capitalisme. Donc de la démocratie. »

Pareils propos, avouons-le, avaient de quoi troubler de très bonnes gens dont les nuits sont peuplées de cauchemars où les tanks soviétiques viennent fouler l'asphalte des Champs-Élysées. Pourtant, on aurait tort de croire qu'il n'y avait dans ces propos que volonté de scandaliser, de troubler. Nous avons la réputation, pas toujours usurpée, de tirer certaines barbes avec délectation. Mais dans le cas, le sujet était trop grave pour que nous nous laissions aller à des galéjades tout à fait déplacées. Lorsque nous parlons du parti communiste et de sa stratégie, ce n'est pas au gré de notre humeur et de notre alcoolémie.

Tout d'abord, sur ce sujet comme à propos de tout problème politique, il est bon de rappeler un des refrains de Maurras que Jean de Fabrègues avait bien raison de nous citer : toute analyse politique est toujours datée. Lorsque nous traitons du parti communiste, c'est en 1972 que nous le situons, non pas en 1920, en 1936, en 1945, ou en... 1980. Des événements imprévus peuvent surgir qui modifieront sensiblement les rapports de force et les données du jeu diplomatique sur la scène mondiale.

En 1972, lorsque nous voulons étudier les données de la stratégie internationale du communisme, c'est

vers l'U.R.S.S. que nous devons en priorité nous tourner. Or de toute évidence la politique étrangère de Moscou, orientée vers la détente et la négociation avec les Etats-Unis, tient compte de quatre facteurs essentiels :

1° L'équilibre de la terreur.

2° La rivalité avec la Chine (il ne faut pas oublier qu'il y a actuellement plus de divisions soviétiques sur le front chinois que sur le front occidental).

3° La nécessité de maintenir le statu quo en Europe de l'Est, ce qui exige le rapprochement avec l'Allemagne de Bonn.

4° Et ce n'est pas le moins important, la volonté de promouvoir le développement économique et la production des biens de consommation.

Pour mesurer l'enjeu de cet objectif, il suffit de prendre connaissance des contrats considérables signés actuellement entre les dirigeants soviétiques et les sociétés capitalistes...

Ces données indiquent clairement que l'intérêt de l'Union Soviétique n'est pas de se charger de « révolutions » en Italie ou en France, qui compromettraient l'équilibre actuel et les chances de développement rapide de la croissance dans un pays qui demeure malgré tout très arriéré.

De son côté, le parti communiste de M. Marchais doit évoluer dans un contexte qui lui interdit toute fantaisie ou erreur de manœuvre. Le monde ouvrier où il a toujours recruté le meilleur de ses militants et de ses troupes n'est pas devenu plus révolutionnaire qu'au temps de Lénine. Déjà le fondateur du parti bolchevique expliquait que livrée à elle-même, la classe ouvrière était trade-unioniste de mentalité. Aujourd'hui où elle est entrée dans l'ère de la consommation, elle a moins que jamais l'intention de se laisser entraîner dans une révolte armée qui lui paraît sans lendemain.

Les hommes de la place du Colonel-Fabien ont choisi la légalité. Ils n'ont nullement envie, ainsi que l'expliquait Andrieu au lendemain de mai 68, de se lancer dans une guerre civile qui leur casserait les reins pour longtemps. Alors, soyons sérieux et ne nous laissons pas impressionner par les images d'Épinal. Nous ne sommes pas en 1917, et la prise de l'Élysée, à défaut du Palais d'Été, n'est pas pour demain.

Il faut savoir remettre en cause les clichés, les analyses dépassées. Nous avons affaire d'une part à deux empires communistes ennemis dont la politique s'aligne sur les nécessités de la géopolitique, d'autre part à un parti intérieur qui ne demeure révolutionnaire que dans ses souvenirs. Les dirigeants peuvent sacrifier à certains rites. Ils n'ont plus la foi. M. Claude Bruaire, qui représentait les intellectuels catholiques à la dernière semaine de la pensée marxiste, nous confiait qu'il avait eu l'impression de répondre à des gens sans conviction, à des purs opportunistes.

Le parti communiste, tel le parti radical, fait partie de l'ancienne classe politique. Parvenu au pouvoir à la faveur d'une coalition électorale, il deviendrait l'honnête gérant du système bureaucratique et technocratique. Les énergies « révolutionnaires » ne sont plus de son côté. Il suffit de voir les revendications de la C.G.T., et son opposition aux revendications qualitatives, aux mots d'ordre autour de l'autogestion, pour apprécier à quel point le parti est intégré au régime actuel. Le débat communisme - anticommunisme n'est plus de saison. Il ne sert plus que d'argument électoral. Et l'électoratisme... très peu pour nous.

Jacques BLANGY.

affaires sociales

rencontres

par ph. dartois

Ainsi donc, le gouvernement donne la priorité au social. Que, dès son investiture, le nouveau Premier Ministre convoque les dirigeants des grandes centrales syndicales, qu'on lui ait trouvé pour ministre des Affaires sociales une vedette

renommée, tout cela vient confirmer que le souci principal de la majorité reste le hiatus fâcheux entre ses velléités « sociales » et l'accueil mitigé que leur font les intéressés au premier chef.

Du discours inaugural de la « nouvelle société » — à la rentrée 1969 — à sa fin minable, le gouvernement Chaban-Delmas, sentant bien d'où viendraient les orages, tenta d'instaurer par derrière les forteresses syndicales les apparences d'un dialogue social, susceptible de gruger les travailleurs. Las, les bureaucraties confédérales tinrent le coup et, piètre tacticien, l'ancien Premier a laissé la partie nulle entre les forces en rapport. D'où la nécessité de trouver autre chose : les syndicats restant inébranlables et continuant à drainer l'assentiment de la majorité (votante) des travailleurs, on imagine donc de reconnaître en bonne et due forme le fait établi, et on prend les devants. Chaque année, au retour des vacances, les Français s'accoutumaient au train-train de déclarations de guerre cégétistes et de menaces cédétistes. L'astuce, maintenant, est de rentrer de vacances avant les syndicalistes-en-chefs, et de les prendre de court

en leur expliquant — d'homme à homme, droit dans les yeux — que pouvoir et syndicats sont faits pour s'entendre dans le meilleur des pays réels, et qu'il va falloir travailler pour concrétiser ça.

Un qui a bien joué son rôle, c'est Bergeron. A sa sortie de Matignon, il a déclaré : « Il ne faut s'attendre à rien de spectaculaire dans l'immédiat. » Ses interlocuteurs avaient dit exactement la même chose, quelques jours plus tôt. Concertation ?

La C.G.T. et la C.F.D.T., pour leur part, sont restées fidèles à leurs images de marque respectives, ce qui était prévisible : « Ou bien il y aura négociations au plan national (1), ou bien il y aura action. » Très durs.

Evidemment, il y aura négociations au plan national. On n'ose imaginer Messmer, Faure, Séguy et Maire perdant la face tous ensemble !

(1) Sur les lobbies du jour : la retraite à 60 ans et le S.M.I.C. à 1.000 francs.



des vacances en semaine ?

La semaine de quatre jours est déjà une réalité pour beaucoup de travailleurs américains. Les « horaires flexibles » sont appliqués en France dans quelques entreprises. Paul Samuelson, Prix Nobel d'économie, qualifie de révolutionnaire cette nouvelle invention. S'agit-il d'un simple « aménagement du temps », ou d'une innovation capitale ? Le principal problème, celui des conditions de travail, n'est-il pas négligé ?

Marcellus S. Merrill avait l'habitude de travailler plus de dix heures par jour, et aimait passer de longs week-ends dans les Montagnes Rocheuses. Président de la Merrill Engineering Laboratories de Denver (Colorado - U.S.), il fit alors adopter dans son entreprise, en 1965, la semaine de quatre jours. Son personnel sut s'adapter à ses horaires de travail, et, leurs quarante heures bouclées, tous partirent goûter les joies de trois jours de loisirs.

1971. Une soixantaine d'entreprises américaines employant environ 12.000 personnes ont déjà appliqué ces nouveaux horaires. En Australie, en Allemagne, quelques réalisations également.

— Dans un délai de cinq ans, presque toutes les entreprises américaines devront prendre en considération la semaine ultra-courte, prévoit Riva Poor, auteur de « Quatre jours, quarante heures », livre qui analyse les expériences de vingt-sept entreprises appliquant la semaine de quatre jours (*).

Quatre jours de travail, trois jours de repos. S'agit-il d'une « invention sociale » comparable à la découverte du feu, selon Paul Samuelson, ou d'une forme nouvelle d'exploitation ?

L'étude entreprise par Riva Poor, consultante en organisation des entreprises, donne quelques éléments de réponse. Cette nouvelle répartition du temps de travail a été adoptée par de petites et moyennes entreprises. La plus importante, le *Reader's Digest*, emploie 3.500 personnes, la plus petite, une usine de composants électroniques, n'en compte que cinq. Enfin, deux sociétés d'assurance — John Hancock et Prudential Life Insurance — envisagent d'appliquer le système à leurs 75.000 employés.

Si Marcellus S. Merrill peut être considéré comme un pionnier, les motivations des autres chefs d'entreprises paraissent moins futiles. Au premier rang d'entre elles, le désir de faire régresser l'absentéisme et l'instabilité professionnelle, mais aussi la volonté d'augmenter la productivité, de concentrer les frais généraux sur quatre jours au lieu de cinq. Avec une certaine franchise, Grant Doherty, directeur du marketing de la Société Kyanije, expose ainsi les objectifs visés par son entreprise en donnant congé le vendredi : « Nous nous proposons surtout de diminuer les coûts de production et de réduire l'absentéisme au minimum. Nous songions également à améliorer le

moral du personnel, mais telle n'était pas notre préoccupation première. »

Dans les faits, l'adoption de la nouvelle formule entraîna une certaine diminution des horaires effectivement travaillés, tandis que l'absentéisme devenait insignifiant. Réalisation plus concrète, la diminution substantielle des frais d'électricité, de chauffage, de produits d'entretien.

Dans une autre entreprise ayant opté pour les quatre jours avec le slogan : « Vous serez payés pour quarante heures, mais vous ne travaillerez que trente-six heures par semaine », 92 % des ouvriers se déclarent satisfaits de leur nouvel horaire, tandis que 59 % parlent spontanément des avantages qu'ils y trouvent ; au premier rang de ceux-ci, l'augmentation du temps de loisir en fin de semaine. En définitive, aucun chef d'entreprise n'a rencontré de difficultés majeures pour faire accepter le nouveau système. Est-ce donc une « révolution dans le travail et le loisir », comme le suggère Riva Poor dans le sous-titre de son livre ?

La première réaction négative n'est pas venue des syndicats. Sur les vingt-sept entreprises étudiées, cinq seulement possèdent une représentation syndicale. Ce sont les médecins qui craignent l'augmentation des crises cardiaques, des dépressions nerveuses, des ulcères à l'estomac, l'accroissement surtout des accidents de travail. Ce sont aussi les sociologues qui s'interrogent sur les trois jours de repos, ressentis comme un vide après quarante heures de travail plus intensif. Un travail dont l'intérêt ne s'accroît que dans la perspective d'un repos plus important. Un travail plus productif pour l'entreprise, plus aliénant encore pour le travailleur.

Plus mesurée semble donc la position française. A la demande du Premier Ministre alors en exercice, Jacques de Chalendar terminait il y a quelques mois un rapport sur l'aménagement des temps de travail au niveau de la journée. Il est vrai que de nombreuses réalisations d'« horaires flexibles » ont déjà vu le jour en Allemagne et en Suisse (plusieurs milliers d'entreprises), tandis qu'en France le système se développe très rapidement depuis quelques mois. Plus de cinquante entreprises ont établi des horaires variables, essentiellement en début et fin de journée, ainsi qu'au

milieu des huit heures de travail. Aucune réduction effective de l'horaire normal, mais un étalement des heures d'arrivée et de départ. Donc plus de retards, sinon de contrôles, et dans quelques cas une relative amélioration des problèmes de transports. Paradoxalement, la liberté des horaires est mieux acceptée dans les entreprises où l'horaire fixe est effectivement respecté, que dans celles où, par tolérance, le personnel travaille moins longtemps que ne le prévoient les règlements.

Cependant, qu'il s'agisse de l'augmentation des jours de congé ou de l'adoption d'horaires libres, toutes les mesures prises ne concernent que l'environnement du travail, qu'il s'agisse du repos-loisir risquant de devenir aussi contraignant que le travail lui-même, de ces quelques heures précédant et suivant directement le travail et donc s'y rattachant véritablement, ne serait-ce que par le problème du transport. Par contre, dans le cadre même du travail, rien ne change dans le meilleur des cas, la situation empire le plus souvent.

Que pour l'entreprise la semaine de quatre jours entraîne une amélioration de la productivité, un net recul de l'absentéisme, et même un certain regain d'ardeur dans le travail, est indéniable. Que ce soit une victoire pour les travailleurs est beaucoup plus douteux. Dans un premier temps l'attrait d'une repos idéalisé peut agir comme un stimulant, en fait, le retour à la réalité d'un travail trop souvent deshumanisé ne fera qu'accentuer le ressentiment justifié contre une société incapable de réconcilier l'homme et le travail.

Philippe DILLMANN.

(*) Riva Poor, « 4 Days, 40 Hours », Bursk and Poor Publishing (Cambridge, Massachusetts, U.S.A.).

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

RESTAURATION NATIONALE

Édité par la S.N.P.F.

17, rue des Petits-Champs - Paris (1^{re})
Téléphone : 742-21-93

Abonnement un an : 45 F
Abonnement de soutien : 100 F

C.C.P. N.A.F. 642-31

Directeur de la Publication :
Yvan AUMONT

Imprimerie abexpress
72, rue du château-d'eau Paris 10^e

la révolution

II. la question des moyens

L'ordre ne se conçoit pas sans la vie et le mouvement vers le progrès à quoi tendent les sociétés. Il suppose donc des révolutions de temps à autre. Certains ne veulent pas en convenir. Il ne faudrait pas tellement les forcer pour leur faire avouer la nostalgie d'une société patriarcale, immuable, irréformable. Le malheur veut que la vie soit impitoyable pour cette pauvre société d'un mytique âge d'or. bouleversements économiques, mutations sociales, entraînent un perpétuel renouveau de la face de la terre. On peut le déplorer, cela n'y change rien.

Attention, cependant ! La volonté intelligente doit maîtriser les bouleversements pour les ordonner à un mieux vivre et à un mieux être. Une tendance contraire au « patriarcalisme » voudrait que l'histoire temporelle se déploie avec un total automatisme vers un âge d'or, situé non plus dans le passé, mais dans un futur certain. Ce progressisme est aussi pernicieux, étranger à l'histoire réelle... Il importe de se garder des deux écueils.

C'est dire le caractère ambigu, antivalent, juste et faux à la fois de la formule fameuse de Maistre : *la contre-révolution n'est pas une révolution contraire, mais le contraire de la révolution*. Tout le problème est de savoir en quoi consiste exactement la révolution. Si elle signifie, souvent, comme nous le verrons, l'esprit de dissolution et de désorganisation, refus du réel et à la limite révolte métaphysique, on ne peut qu'approuver la formule. Malheureusement cette signification est moins que certaine. Le contexte indiquerait plutôt que par révolution on entend un violent changement. Ainsi cela donnerait : *la contre-révolution n'est pas un changement contraire, mais le contraire du changement*.

L'ordre, mais quel ordre ? Le changement, mais quel changement ? Tout changement n'est pas désirable, mais certains sont nécessaires, impérieux. Que ces propositions d'élémentaire bon sens n'aient pas de soi chez un grand nombre de « contre-révolutionnaires » indique assez combien leur pseudo-traditionalisme a toujours camouflé le conservatisme le plus obtus.

On dira : les révolutions sont peut-être dans l'ordre des choses, mais elles sont toujours affreux.

ses. Souvent, il est vrai, c'est un surcroît de souffrance et d'accablement qui s'abat sur le peuple et surtout les plus faibles, les plus démunis. Les années terribles qui ont suivi la révolution d'Octobre en Russie illustrent jusqu'où on peut aller en fait de libération populaire et d'abondance de biens... Les révolutions libératrices peuvent aussi provoquer de grands malheurs passagers.

Maurras, pour cette raison, montrait que les meilleures révolutions venaient d'en haut, parce qu'ainsi elles se trouvaient humanisées, opérées avec le maximum d'économie, avec le souci d'épargner la peine des hommes. Il songeait à la monarchie française. Mais comment faire en république, en l'absence du prince ? L'autorité n'est plus là pour prévoir afin de pourvoir. Lui-même n'entendait-il pas faire un coup de force, appuyé, s'il le fallait, par l'émeute populaire ? Nous avons donc à faire une révolution par en bas.

Est-ce à dire que nous devons prendre les moyens, tous les moyens des grands subversifs, d'un Lénine, d'un Mao ? La question fut posée au moment de la guerre d'Algérie à propos des techniques de la guerre subversive, de l'action psychologique et de la torture. Le certain c'est qu'il nous est impossible d'employer un moyen exceptionnel sans réflexion sur son honnêteté, sur les raisons proportionnelles qui le justifient. L'A.F. ne sera jamais une école de la subversion pure. A ce jeu elle perdrait non seulement son âme, mais sa raison d'être. Il ne faudrait pas oublier que la monarchie elle-même n'est qu'un « instrument » au service de la société française. L'institution royale rétablie, la société française ne se reconstruirait que grâce aux citoyens enfin libérés des carcans administratifs. Comment ces citoyens pourraient-ils construire enfin, si nous avions transformé les meilleurs en destructeurs, en anarchistes (au vrai sens du terme) ?

Voilà qui nous pose de sérieuses questions. Lorsque nous lançons des lycéens dans la contestation de l'université républicaine et napoléonienne, nous avons toutes les raisons pour nous. Encore nous faut-il prendre garde qu'ils n'érigent la contestation en système, et que l'esprit de critique, corrosif, négatif, ne détruise le sain esprit

critique. Dénoncer le professeur, pantin téléguide par les bureaux de la rue de Grenelle, ne saurait en aucun cas conduire à assimiler le rapport maître-disciple au rapport maître-esclave.

Notre action révolutionnaire n'a de prix que dans la mesure où elle aboutit à un projet de civilisation lui-même fondé sur une anthropologie. Celle-ci interdit que la personne soit utilisée au mépris de ses fins spirituelles. Dans son langage de philosophe, Jacques Maritain dirait qu'en l'espèce les moyens sont eux-mêmes des fins, « infravalentes » peut-être, mais absolument pas de purs moyens techniques, moralement neutres. Si on ne comprend pas la vérité profonde de cet enseignement traditionnel, on s'expose aux pires aventures et à l'échec le plus affreux, celui d'une entreprise qui se retourne contre elle-même. C'est une loi qui se vérifie sans cesse que celle qui veut que des moyens radicalement mauvais se retournent contre la cause excellente que l'on veut servir.

Il n'y a dans ces propos aucun moralisme, simplement la sagesse de l'humanité. Ceux qui y verraient la condamnation de toute action révolutionnaire et à la limite de méthodes exceptionnelles, seraient dans l'erreur. Lorsqu'on a compris que la prudence était la vertu non des velléitaires mais des hommes d'action, on a compris le vrai statut de la morale qui est réponse aux exigences de la vie.

Car il reste que certaines révolutions sont nécessaires, et que la Nouvelle Action française est engagée dans une action révolutionnaire qui vise, par-delà la conquête de l'Etat, la transformation de la société. On ne comprend pas toujours nos intentions. Comment, s'indignent certains : vous voulez renverser la société ! comme les anarchistes ? Vous espérez le chaos.

— Oui, nous voulons renverser la société actuelle, mais pas la société. — Qu'est-ce que ce charabia ? — Cela signifie que la société actuelle organisée, programmée, planifiée, hyperlégiférée en vue de la consommation et qui aboutit au spectacle permanent, à la vie artificielle et idiote, doit être renversée. Sa destruction n'entraînera pas celle de la société tout court, c'est-à-dire de l'ordre structurel qui est la condition même de la vie. Bien au contraire, la société pourra s'épanouir, pouvant enfin réaliser ces véritables fins. — Cette « mirifique révolution » se fera par un coup de baguette magique ? — Elle se fera plus rapidement que l'on croit à condition que le cadre institutionnel le permette. Il n'en reste pas moins vrai qu'on ne ruse pas avec la loi du temps, et que pour parvenir à l'*akme* une civilisation subit la loi des maturations. Une rupture s'impose pourtant avec l'anticivilisation.

(A suivre.)

Gérard LECLERC.

pari mutuel sur la mort

En 1930, avec cent francs, vous pouviez vous offrir un gueuleton mémorable à la Tour d'Argent. Si, au lieu de gaspiller ainsi votre fortune, vous avez cru être bien sage en la faisant fructifier, pour vous préparer une vieillesse riche et heureuse, eh bien, vous avez été roulés.

La Caisse d'Epargne vous promettait un avenir plein d'or et de bons billets craquants. Vous y avez déposé vos cent francs, en homme raisonnable, prévoyant et prudent. Et aujourd'hui même, vous êtes allé solder votre livret, pensant enfin récupérer au centuple vos économies d'antan. On vous a remboursé deux cents francs et quatre-vingt-treize centimes actuels, sans même vous indiquer l'adresse de la soupe populaire la plus proche.

Que cela vous serve de leçon ! D'autant plus que l'inflation n'a jamais été aussi soutenue. Repoussez donc les avances de tous ces banquiers, ces fonds d'investissements, ces plans d'épargne, ces assurances-vie qui ne constituent qu'un gigantesque pari mutuel sur l'érosion monétaire et la disparition prématurée des souscripteurs. Les intérêts mirifiques qu'ils vous proposent sont factices, et votre trésor s'envolera tout seul, sans prévenir.

Songez aux cents francs de 1930 ! Les vôtres fondront tout aussi facilement. Retirez-les vite des mains des financiers avides. Mettez une pierre à la place, comme dans la fable. Et allez à la Tour d'Argent (publicité non payée). C'est ça maintenant ou l'Armée du Salut dans trente ans. Vous n'avez pas le choix.

Ceci dit, votre foie lui aussi mérite quelque repos. Et puis, vous n'allez pas sacrifier ainsi au Moloch de la société de consommation ? Vous savez bien que c'est dégradant ; laissez cela aux autres. Je vais vous proposer un moyen simple et rapide, propre et efficace, d'utiliser votre argent.

Vous avez certainement, puisqu'on vous l'a demandé dans ces colonnes, renouvelé votre abonnement et participé à notre souscription. Reprenez donc votre chèque, et inscrivez-y le double du montant de votre premier versement. Respirez un grand coup, concentrez-vous bien. Préparez déjà l'enveloppe et la signature. Quand vous vous sentez bien prêt, rajoutez donc un zéro à droite de la somme. Envoyez-nous le tout et n'y pensez plus.

Ce jeu intéressant possède d'ailleurs une variante à deux zéros, spéciale pour les jours de fête, que je vous recommande expressément.

Philippe-Henri DUROCHER.